

ENERGIE : 130 millions d'euros d'indemnités à verser pour Enedis

Le groupe [ENEDIS](http://www.enedis.fr) / T : 01.56.65.11.11 (siège à Courbevoie) annonce qu'il va verser 130 millions d'euros d'indemnités aux clients impactés par la tempête Ciaran, lors de laquelle plus d'un million de foyers avaient été privés d'électricité, notamment en Bretagne. Ce processus s'étalera sur plusieurs mois et concerne les plus touchés, les clients ayant subi au moins 5 heures consécutives de coupure de courant. www.enedis.fr